

PRÉVENTION INCENDIE

Maintiens **de l'interdiction** de faire des feux à ciel ouvert même avec **un foyer muni d'un pare-étincelle**

Sainte-Julienne, mardi 25 mai 2021 – En raison de la sécheresse de notre sol, de la faible pluie reçue au cours des derniers jours et des prévisions de la SOPFEU qui indique un indice d'incendie EXTRÊME, le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne maintient son interdiction de faire des feux à ciel ouvert même avec un foyer muni **d'un pare-étincelle**, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous vous rappelons qu'une simple étincelle peut causer rapidement un feu de broussaille et occasionner des dommages considérables.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit respectée. Merci de respecter cet avis de prévention.

- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191
www.sainte-julienne.com